

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, , Patrick LARRAY, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, , Magali BOULLIER, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle.

Absents : GARDON Maxime - SEIGNERET Ludivine

Absents ayant donné bon pour pouvoir : RIVIERE Mickaël ( pouvoir à Danielle LACOUR) - GOUJON Mickaël ( pouvoir à Mickaël AUPERT)

Secrétaire de séance : HETSCH Jean-Marc

Date d'envoi de la convocation : 10 Novembre 2022.

---

### FACTURATION « FOURNITURE ET POSE DE DEUX REGARDS D'ASSAINISSEMENT » CHEZ UN PARTICULIER.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la requalification de la station d'épuration, certaines canalisations d'égouts ont dû être déplacées. Une canalisation passe sur les parcelles C 233-235-253 appartenant à Jacques GARCIN. Pendant les travaux, celui-ci a demandé que deux regards soient créés pour une future urbanisation de la parcelle. De plus, il accepte de prendre en charge le coût de l'opération estimé à 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de facturer 1 000 € à Monsieur Jacques GARCIN et de faire réaliser ces deux regards d'assainissement.

Fait à PRADINES,  
Le 15 Novembre 2022.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,  
Charles BRUN